

Pour votre remise en route, simplifiez-vous la vie !

FORMULES 2017

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP :
Ville :

Formules	Taille du bassin	De 6,00 m à 9,00 m	De 9,50 m à 12,00 m
Formule 1 Filtration Déplacement, remise en place de la pompe et contrôle électrique (<i>dépose bâche, volet, abri et flotteurs par vos soins</i>) et traitement de l'eau*		<input type="checkbox"/> 129.00 € <input type="checkbox"/> 169.00€ avec formule accessoires	
Formule 2 Standard Déplacement, dépose de la bâche et des flotteurs, remise en place de la pompe et contrôle électrique, et traitement de l'eau*		<input type="checkbox"/> 179.00€ <input type="checkbox"/> 219.00€ avec formule accessoires	<input type="checkbox"/> 219.00€ <input type="checkbox"/> 259.00€ avec formule accessoires
Formule 3 Complète Déplacement, dépose de la bâche et des flotteurs, remise en place de la pompe, contrôle électrique, nettoyage sommaire du bassin et traitement de l'eau* (produits non fournis)		<input type="checkbox"/> 229.00 € <input type="checkbox"/> 269.00 € avec formule accessoires	<input type="checkbox"/> 259.00 € <input type="checkbox"/> 299.00 € avec formule accessoires
Formule 4 Accessoires Déplacement, remise en route appareils de traitement, de chauffage, électrolyseur de sel*. Pour deux appareils, le deuxième est OFFERT		<input type="checkbox"/> 99.00 €	

* Pour le bon fonctionnement de votre électrolyseur de sel, il est nécessaire de faire une analyse de votre eau en magasin qui vous sera offerte, afin de faire l'apport annuel de sel de votre bassin.

Bon pour accord et signature

Le :

Obligatoire : Ce formulaire fait office de devis, il est impératif de nous le retourner daté, signé avec votre « Bon pour accord » pour planifier l'intervention. A retourner par voie postale ou par mail, ou par messagerie via votre espace client.

IMPERATIF DE REMISE EN ROUTE

Merci de compléter le niveau d'eau et de mettre à disposition au technicien, la tuyauterie et matériels nécessaires à la remise en route de votre bassin ainsi que les produits d'entretien.

Si ce n'est pas le cas, notre technicien ne procédera pas à la remise en route et nous nous verrions dans l'obligation de vous facturer un deuxième déplacement.

Nettoyage du bassin non compris.

* **Traitement de l'eau** : Après analyse de l'eau de votre piscine avec des réactifs neufs, un 1^{er} traitement sera effectué (**produits non fournis**). Pensez à votre réassort de produits de traitement et également à l'anticalcaire fortement conseillé à chaque remise en route.

Une augmentation de 5% sera appliquée sur les tarifs si la prestation est réalisée après le 30 avril 2017.
Tous les prix indiqués sont Toutes Taxes Comprises.